

**Ministry of Children,  
Community and Social  
Services**

Service Delivery and  
Supports Branch

315 Front St. West  
Toronto, ON M7A 0B8

**Ministère des Services à  
l'enfance et des Services  
sociaux et communautaires**

Direction de la prestation des  
services et du soutien

315, rue Front Ouest  
Toronto, (Ontario) M7A 0B8



8 juillet 2019

Roxanna Spruyt-Rocks  
Directrice générale  
**Deafblind Ontario Services**  
17665 rue Leslie  
Newmarket Ontario  
L3Y 3E3

**OBJET : CONFORMITÉ DE L'ORGANISME**

Madame Spruyt-Rocks,

Le ministère effectue des inspections de la conformité visant tous les organismes de services qu'il finance aux termes de la *Loi de 2008 sur les services et soutiens favorisant l'inclusion sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle* (LSSISPDI). Les normes de soins et les exigences de sécurité spécifiques auxquelles les organismes sont tenus de se conformer sont énoncées dans le Règlement de l'Ontario 299/10, Mesures d'assurance de la qualité (MAQ), et/ou dans les directives en matière de politique.

L'objectif principal d'une inspection est d'évaluer la conformité d'un organisme de services à la législation et aux directives en matière de politique, et de s'assurer que les organismes de services sont pleinement conscients de leurs responsabilités. Les organismes peuvent bénéficier d'un soutien aux fins de mise en conformité.

Les inspections de la conformité visent à garantir au ministère, au public, aux parties prenantes et aux personnes qui reçoivent des services et des soutiens que les adultes ayant une déficience intellectuelle bénéficient de normes de soins d'excellente qualité, dans un environnement sûr et protecteur. Les inspections se veulent à la fois transparentes et équitables. Elles s'appuient systématiquement sur une approche uniforme pour tous les organismes de services, afin d'assurer une rigueur et une équité maximales.

Je vous écris au sujet de l'inspection de la conformité dont votre organisme de services a fait l'objet entre le 24 juin, 2019 et le 4 juillet 2019. Le ministère est heureux de vous informer que **Deafblind Ontario Services** a été reconnu **EN CONFORMITÉ** avec le Règlement de l'Ontario 299/10 pris en application de la LSSISPDI (Mesures d'assurance de la qualité) et/ou avec les directives en matière de politique applicables aux services et soutiens aux personnes ayant une déficience intellectuelle qui sont financés par le MDESC.

Deafblind Ontario Services sera chargé de gérer les demandes de renseignements spécifiques concernant les résultats de l'inspection de la conformité.

Le ministère exige que la présente lettre soit affichée dans un endroit public au sein de l'organisme.

Veuillez agréer, Madame Spruyt-Rocks, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Kevin Lockwood".

Kevin Lockwood  
Chef

Équipe d'inspection de la conformité en matière de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

c. c. Andrew Walker, superviseur de programme  
Lise Gagnon, présidente du conseil d'administration, Deafblind Ontario Services  
Karen Keyes, directrice des opérations  
Mark Brown, conseiller en programmes  
Colleen Cook, conseillère en programmes  
DSinspections@ontario.ca